

École élémentaire publique Trilles des Bois

Conseil École 2022-2023

Procès-verbal de la 4<sup>ème</sup> séance

Ottawa, le 16 janvier 2023, 19 h 00

Procès-verbal de la 4<sup>ème</sup> séance ordinaire du conseil école (CE) de l'École élémentaire publique Trilles des Bois à Ottawa le 16 janvier 2023 de 19 h 00 à 20 h 30 en présentiel dans le local 80 de l'édifice principal et en virtuel via Google Meet.

Sont présents :

- Michelle Morra, présidente
- Marie-Claude Sheedy McLellan, vice-présidente
- Carolyn Lecorre, trésorière, comité de justice sociale
- Gabrielle Bolduc, secrétaire
- Shelley Guilfoyle, membre
- Suyin Lee, membre de la communauté
- Henrik Vierula, membre
- Eugénie Waters, membre, comité de la cour d'école
- Ginette Rainville, directrice
- Julie Chiasson, membre du personnel enseignant

Sont absents :

- N/A

Invités Spéciaux :

- Marie-Josée Brosseau, Surintendante de l'éducation, CEPEO
- Mme Annie Dugas, surintendante des affaires, CEPEO
- Mme Sonia Boudreau, Conseillère Scolaire, CEPEO

**1. Mot d'ouverture**

La séance est ouverte à 19 h 05. Mme Michelle Morra souhaite la bienvenue et Mme Julie Chiasson mène l'assemblée dans un chant d'ouverture.

**2. Adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal du mois de décembre**

- 2.1. La présidente donne lecture de l'ordre du jour figurant dans l'avis de convocation. L'adoption de l'ordre du jour avec modification est proposée par Michelle Morra, appuyé par Gabrielle Bolduc ; l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.
- 2.2. L'adoption du procès-verbal de la dernière rencontre avec modification est proposée par Michelle, appuyé par Shelley Guilfoyle; le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

### **3. Mot de la direction**

Mme Rainville souhaite une bonne année au CE, remercie les invités spéciaux du CEPEO de s'être joint à la rencontre et souligne l'engagement des parents de l'école. Elle partage ensuite une mise à jour sur les avancements depuis la deuxième rencontre du mois de décembre.

#### **3.1. Salles de bain et hygiène des mains**

Les distributeurs de savon ont tous été vérifiés et fonctionnent bien avec le nouveau savon mousse.

#### **3.2. Suivi Ville Ottawa – sécurité rue Alice**

Un message aux parents sera envoyé cette semaine pour adresser les problèmes de santé et sécurité des élèves lors des heures de pointe.

### **4. Mot de la trésorière**

Mme Caroline Lecorre présente le budget à jour du CE et note que la demande de subvention pour les spectacles de musique est maintenant réduite à 600\$, puisque d'autres sources de fonds ont été repérées.

#### **4.1. Demande de subvention 7e années**

Mme Lecorre propose que le CE approuve une nouvelle demande de subvention pour une sortie de camping d'hiver pour les élèves de 7<sup>ème</sup> année. Le montant demandé est de \$2000. Appuyée par Mme Morra, la proposition est acceptée à l'unanimité.

#### **4.2. Conférence de Mme Bernadette Betchi du Sankofa Consulting Group**

Mme Lecorre propose que le CE approuve de déboursier 50% de la somme approuvée par le CE 2021-2022 pour la conférence de justice sociale qui sera offerte au personnel enseignant. Ceci permettra de réserver la plage horaire, soit le mercredi 1<sup>er</sup> mars, 5 avril ou 3 mai 2023.

Appuyée par Mme Morra, la proposition est acceptée à l'unanimité, en attente d'une confirmation que ce déboursement soit conforme aux règlements du CE.

### **5. Mot du comité de justice sociale**

Le comité a préparé une ébauche de l'énoncé sur l'antiracisme et invite les parents à se joindre à eux le 2 février 2023 pour en faire la revue. Par la suite, l'énoncé sera présenté au CE et à l'équipe de direction avant d'être soumis au CEPEO et publié sur le site web de l'école.

### **6. Mot du comité d'infrastructure et discussion ouverte**

Mme Morra présente les invités spéciaux de la rencontre et les remercie d'avoir pris le temps de se joindre à la discussion de ce soir.

Elle présente aussi son parcours en tant que parent de l'école et membre du CE depuis 2010 en notant les initiatives que les CE précédents avaient entreprises (ex : étude de l'eau, de l'amiante et d'accessibilité).

Mme Morra note aussi qu'un cap de 425 élèves avait été établi pour l'école Trille des Bois, et que la population d'élèves était maintenant au-delà de 650.

#### **6.1. Effectifs inquiétants pour le CE**

Mme Morra invite les surintendantes du CEPEO de revenir à l'école afin d'observer le déroulement d'une journée typique et la complexité logistique que l'augmentation d'effectifs apporte à l'école.

Ex : gymnase partagé par plusieurs groupes d'âge en même temps, manque d'accès régulier à la bibliothèque, etc.

- Il est souligné par Mme Brosseau que des modalités d'inscription seront mises en place pour l'année scolaire 2023-2024 afin de gérer les effectifs. Elle note aussi que lorsque le cap de 425 élèves avait été franchi, le conseil a fait l'ajout de l'annexe.
- Une légère croissance d'effectifs est toujours anticipée dans les années à venir.

#### 6.2. Agrandissement futur

Mme Dugas partage avec le CE qu'une demande de financement a été déposée au Ministère de l'Éducation (MEO) à 4 reprises pour un nouveau projet de construction qui ajouterait un nombre de salle de classe, un service de garde et un gymnase sur le site de l'école.

- Le CE demande de voir cette demande de subvention pour fournir son avis, en consultation avec la communauté école, sur les besoins ciblés par le conseil.
- Les inquiétudes suivantes sont soulevées par les membres du CE et la communauté présente :
  - Stationnement des enseignants
  - Accessibilité universelle
  - Réparation des édifices existants
  - Rénovation de la cour d'école
  - Programme parent-enfant
  - Besoins spécifiques de l'approche Waldorf

#### 6.3. Classification de l'école Trille des Bois

Il est confirmé par Mme Brosseau que l'école Trille des Bois est une école de quartier avec vocation spéciale (Waldorf) et que l'école partage le même territoire de l'école Mauril-Belanger.

- Étant donnée la formation Waldorf additionnelle requise et l'augmentation des coûts pour matériaux spécialisés, les parents de Trille des Bois craignent qu'une continuation dans la hausse des effectifs à Trille des Bois diluera l'intention et le succès du programme Waldorf

#### 6.4. La cour d'école

Le futur de la cour d'école est un enjeu important pour le CE car elle offre aux élèves un lien important avec la nature. Présentement, elle est trop petite et plusieurs installations ont besoin d'être réparées ou ajoutées.

- Mme Dugas assure le CE qu'un projet d'agrandissement d'école comme celui qui est envisagé ne sera pas rapide (10ans). Vaut mieux améliorer la cour présentement avec les ressources disponibles. Elle note aussi que :
  - L'horaire de livraison de paillis est disponible par l'équipe de direction de l'école
  - Le service des installations de l'école est le point de contact pour l'ajout d'une structure de jeux.

### 7. Date et lieu de la prochaine séance

La prochaine séance du CE aura lieu le lundi 13 février 2023 à 19 heures, dans le 30 de l'édifice principal. La présence en virtuel sera rendue possible par Google Meet.

### 8. Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé à 20 h 25 par Mme Morra et appuyée par Shelley Guilfoyle que la séance soit levée.

Merci